



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 565 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la route 138 est le seul lien routier existant sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE l'achèvement de la route 138 vers l'est permettrait de relier la Basse-Côte-Nord au reste de la province de Québec ainsi qu'à celle de Terre-Neuve-et-Labrador;

CONSIDÉRANT QUE la dépendance aux traversiers sur tout le territoire freine le développement économique et touristique de la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des utilisateurs de la route 138 est compromise par le « Syndrome de la traverse », tel qu'expliqué par le D^r Arnaud Samson, coroner, en 2001;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses études de ponts suspendus ont déjà été menées et que des projets semblables sont réalisés en Norvège;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de construction d'un pont s'avèrent moins onéreux que de maintenir le service et l'entretien de 2 traversiers;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de procéder, dans les plus brefs délais, à l'achèvement de la route 138 à l'est jusqu'à Vieux-Fort et à la construction d'un pont sur le Saguenay près de Tadoussac afin de relier la Côte-Nord à Charlevoix.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Martin Ouellet
Député de René-Lévesque**

Date de signature de l'extrait